



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question au Gouvernement n° 4171

[Texte de la question](#)

STOCKS DE BOMBES DES ARMÉES

M. le président. La parole est à M. Philippe Meunier, pour le groupe Les Républicains.

M. Philippe Meunier. Le ministre de la défense étant absent pour cause de réunion à Washington avec les ministres de la défense de la coalition contre l'État islamique, ma question s'adresse au Premier ministre. Avant de la formuler, je tiens à saluer, au nom du groupe Les Républicains, la mémoire de nos trois militaires morts pour la France en Afrique du nord. *(Applaudissements sur de nombreux bancs)*

Depuis la fin de l'année 2014, nos forces sont engagées contre l'État islamique en Irak et en Syrie. Nos aviateurs et nos marins ont effectué à ce jour plus de 13 000 heures de vol et délivré plus de 1 500 munitions, avec une efficacité remarquée et reconnue par nos alliés.

Suite à cette attaque ignoble qui a frappé notre ville de Nice, le ministre de la défense a annoncé de nouveaux bombardements. Or aujourd'hui, le niveau des stocks de bombes en service dans nos forces ne le permet pas. Cette insuffisance concerne à la fois les bombes d'origine américaine, pour lesquelles nous sommes dépendants des États-Unis pour nos réapprovisionnements, et les bombes d'origine française, dont les commandes ont été notoirement sous-dimensionnées.

Ces manquements graves de votre loi de programmation militaire ont pour conséquence de limiter le nombre de missions, entraînant même l'annulation de certaines d'entre elles, alors que les cibles sont clairement identifiées.

Annoncer le renforcement dès cette semaine des bombardements en Irak et en Syrie, comme votre gouvernement vient de le faire, relève donc purement et simplement de la gesticulation. Telle est la vérité ; les Français doivent la connaître.

La représentation nationale souhaite donc être informée des raisons pour lesquelles nos stocks de bombes n'ont pas fait l'objet d'une remise à niveau en temps et en heure afin de pallier cette insuffisance. Nous souhaitons également connaître les décisions que vous allez prendre pour renouveler nos stocks et savoir à quelle échéance seront livrées ces bombes, afin que nos forces aériennes puissent mener contre nos ennemis une guerre totale. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement.

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Monsieur le député, vous aviez déjà noté, en connaisseur des questions de défense que vous êtes, que Jean-Yves Le Drian n'était pas là aujourd'hui. Ce n'est donc pas une surprise pour vous.

Vous avez posé une question d'une grande ampleur.

Mme Laure de La Raudière et M. Alain Chrétien. Non ! Une question très précise !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Néanmoins, le Gouvernement est en mesure de vous répondre très précisément. Non, monsieur le député, ce que font nos soldats au Levant n'est pas de la gesticulation. Ils sont présents depuis maintenant des jours, des semaines et des mois...

Mme Laure de La Raudière. La question porte sur les bombes !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. ...et vous le savez, puisque la presse s'en est fait l'écho, ils ont renforcé leurs actions sur cette zone, notamment parce qu'elle est au cœur du dispositif de Daech.

Mme Laure de La Raudière. Répondez à la question !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Et comme nous avons l'intention de combattre Daech aussi bien sur les théâtres extérieurs que sur le théâtre intérieur, nos armées, nos soldats et nos aviateurs sont tout à fait présents et actifs, et nous sommes un des membres éminents de la coalition internationale. *(Vives exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)* Je ne comprends pas comment vous pouvez remettre en cause l'action de ces troupes, tout particulièrement aujourd'hui ! *(Mêmes mouvements)* Oui, un peu de dignité siérait à nos débats : le respect que l'on doit à nos troupes mérite une autre attitude ! *(Mêmes mouvements)*

M. Yves Nicolin. Quelle réponse scandaleuse !

M. le président. Monsieur Nicolin, s'il vous plaît !

M. Philippe Meunier et M. Patrice Verchère. Vous ne répondez pas à la question !

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État. Quant à la question tout à fait précise que vous avez posée, vous ne manquerez pas, j'en suis sûr, de la poser à Jean-Yves Le Drian, notamment dans le cadre de la commission de la défense. Elle a en effet son utilité. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Philippe Meunier. Je connais la réponse !

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4171

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juillet 2016](#)